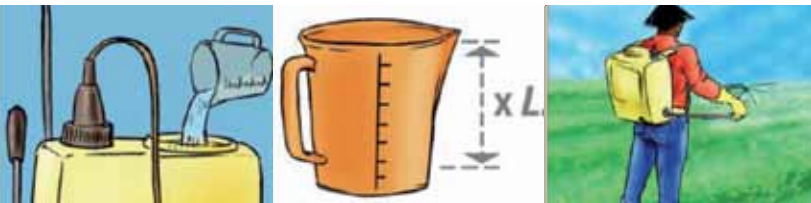


Usage sécurisé des pesticides



CONSIGNES APRÈS APPLICATION

4

Filières fruits et légumes en pays ACP

Brochure destinée au personnel d'encadrement
d'ouvriers agricoles et de petits producteurs



Le PIP est financé par l'Union européenne

Le PIP met cette brochure à disposition du personnel d'encadrement d'ouvriers agricoles et de petits producteurs de fruits et légumes des pays ACP (Afrique - Caraïbes - Pacifique). Les consignes illustrées dans les pages qui suivent sont destinées aux personnes responsables de l'application des pesticides.

Cette brochure a été conçue par la Cellule de Formation du Programme, sous la direction de Bruno Schiffers, professeur à Gembloux Agro-Bio Tech et responsable de la Cellule.

Cette brochure rassemble les consignes à suivre pour le dosage et les recommandations pour la protection de l'environnement. Elle propose une méthode simple pour déterminer avec une précision suffisante le volume épandu par hectare et la dose de produit à préparer pour traiter efficacement.

Le PIP est un programme financé par l'Union européenne.

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du PIP et du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Introduction

Le but de cette brochure est d'apprendre au producteur à éliminer sans risque les surplus de pesticides, en respectant l'environnement dans lequel il travaille et il vit, et à entretenir son matériel et ses équipements.

Il est en effet important pour l'opérateur, après pulvérisation, de vidanger et de nettoyer son matériel sans contaminer les points d'eaux, et de vérifier que ses vêtements de travail et ses équipements de protection soient conservés dans de bonnes conditions.

Vous trouverez dans cette brochure les consignes à respecter après l'application de la bouillie de pesticide.

Cette brochure fait partie d'un set de 4 brochures s'adressant aux personnes responsables de l'application des pesticides :

1. Consignes de dosage.
2. Consignes avant l'application.
3. Consignes pendant l'application.
4. Consignes après l'application.

Des brochures sur d'autres thèmes sont également disponibles auprès du PIP (<http://www.coleacp.org/pip>).

Liste des consignes après l'application

Se débarrasser du surplus

1. Vidanger la cuve sur le sol enherbé, à un endroit à l'écart de la culture et des points d'eau (zone réservée à cet usage)
2. Ne jamais pulvériser le surplus sur des cultures qui vont être récoltées rapidement. Jamais sur le potager familial
3. Ne pas jeter le surplus dans un cours d'eau, un point d'eau ni dans un évier ou un WC

Nettoyer et ranger le pulvérisateur

1. Remplir la cuve d'eau claire au tiers de sa capacité
2. Bien agiter et vidanger sur un endroit enherbé à l'écart de la culture et des points d'eau (zone réservée à cet usage)
3. Remplir à nouveau la cuve au tiers avec de l'eau claire
4. Pulvériser sur terrain herbeux pour vidanger la cuve, en rinçant la lance et la buse
5. Démontez la buse pour nettoyer et rincer le filtre
6. Ranger le pulvérisateur vide et propre au sec et séparément des pesticides

Nettoyer et ranger l'équipement

1. Rincer les gants et les bottes avant de les enlever
2. Enlever les vêtements et les équipements de sécurité utilisés
3. Nettoyer ces vêtements et équipements séparément après chaque utilisation
4. Réparer les vêtements en cas de déchirure ou d'accroc
5. Ranger les vêtements et les équipements de protection dans une armoire, séparément des pesticides

Se laver

1. Se laver immédiatement après le traitement les mains au savon, puis les bras et le visage
2. Se laver complètement après chaque journée de traitement

Rester à l'écart du champ traité

1. Interdire l'accès au champ traité pendant au moins 24 heures
2. Ne pas récolter avant le délai indiqué sur l'étiquette ou DAR (Délai Avant Récolte)

1 | Se débarrasser du surplus



Vidanger la cuve sur le sol enherbé, à un endroit à l'écart de la culture et des points d'eau (zone réservée à cet usage)



Ne jamais pulvériser le surplus sur des cultures qui vont être récoltées rapidement. Jamais sur le potager familial



Ne pas jeter le surplus dans un cours d'eau, un point d'eau ni dans un évier ou un WC

2 | Nettoyer et ranger le pulvérisateur



Remplir la cuve d'eau claire
au tiers de sa capacité



Bien agiter et vidanger sur
un endroit enherbé à l'écart
de la culture et des points
d'eau (zone réservée à cet
usage)



Remplir à nouveau la cuve
au tiers avec de l'eau claire



Pulvériser sur terrain herbeux pour vidanger la cuve, en rinçant la lance et la buse



Démonter la buse pour nettoyer et rincer le filtre



Ranger le pulvérisateur vide et propre au sec et séparément des pesticides

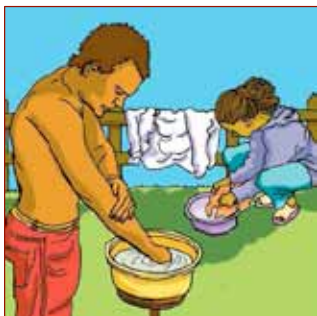
3 | Nettoyer et ranger l'équipement



Rincer les gants
et les bottes avant
de les enlever



Enlever les vêtements
et les équipements
de sécurité utilisés



Nettoyer ces vêtements et
équipements séparément
après chaque utilisation



Réparer les vêtements
en cas de déchirure
ou d'accroc



Ranger les vêtements
et les équipements
de protection dans
une armoire, séparément
des pesticides

4 | Se laver



Se laver immédiatement après le traitement les mains au savon, puis les bras et le visage



Se laver complètement après chaque journée de traitement

5 | Rester à l'écart du champ traité



Interdire l'accès au champ traité pendant au moins 24 heures

Ne pas récolter avant le délai indiqué sur l'étiquette ou DAR (Délai Avant Récolte)

- 1 **CONSIGNES DE DOSAGE**
- 2 **CONSIGNES AVANT APPLICATION**
- 3 **CONSIGNES PENDANT APPLICATION**
- 4 **CONSIGNES APRÈS APPLICATION**

COLEACP PIP

130, rue du Trône • B-1050 Bruxelles • Belgique
Tél: +32 (0)2 508 10 90 • Fax: +32 (0)2 514 06 32
E-mail: pip@coleacp.org

www.coleacp.org/pip



Le PIP est financé par l'Union européenne



POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
DU SECTEUR FRUITS ET LEGUMES ACP

Imprimé sur du papier certifié FSC, à l'aide d'encre écologiques sans solvant.

Date de publication : Décembre 2011